

Conditions Générales de Vente

Conformément au Code du Tourisme, les brochures, devis, contrats de vente et tous les documents proposés par l'OTI Cœur de Maurienne Arvan font références et sont conformes aux Conditions générales de vente issues des articles R211-3 à R211-13 relatifs aux dispositions communes concernant l'organisation et la vente de prestations.

Ces conditions générales de vente ne dispensent pas nos clients de prendre connaissance de nos conditions particulières de vente

Conditions particulières de vente

Article 1 – Tarifs

Les tarifs publiés sont indiqués en euros, en franchise de TVA. Ils ont été déterminés en fonction des données reçues au 1^{er} janvier 2018. Pour les groupes, ils sont calculés forfaitairement, en tenant compte de l'ensemble des prestations décrites, sur une base de 20 personnes. Ils sont donnés service compris, nets de commission pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Au-dessous de 20 personnes, les participants à la visite ne seront plus considérés comme groupe et devront s'acquitter du tarif individuel.

Ces tarifs ne comprennent pas : le transport, l'assurance annulation, les extras personnels.

Ces tarifs comprennent : l'entrée sur le site, la prestation de guidage et les options choisis en fonction du type de visite.

Article 2- Gratuités

La gratuité est accordée à tous les clients individuels de moins de 12 ans. Pour les groupes, une gratuité par groupe est accordée à l'accompagnateur.

Article 3 – Suppléments

Toutes prestations non prévues dans le forfait de base fera l'objet d'un devis distinct et devra faire l'objet du paiement d'un acompte dans les conditions définies à l'article 4.

Article 4- Modalités de réservation

La réservation des prestations offertes par l'Office de Tourisme peut être effectuée par tous moyens usuels auprès d'un des bureaux de l'Office de Tourisme.

Toute réservation ne sera effective qu'après confirmation écrite du client, celui-ci ayant pris connaissance des conditions générales et des conditions particulières de vente, et accompagnée d'un acompte de 30% du montant total des prestations.

Le solde sera à régler au plus tard 7 jours ouvrables avant la date de la prestation par tous les moyens de paiement. A défaut de réception du solde dans ce délai, l'Office de Tourisme sera en droit d'annuler la réservation.

En cas de réservation effectuée dans un délai inférieur à 7 jours avant la date de la prestation, le règlement total de la prestation est dû à l'inscription.

Dès réception du règlement, l'Office de Tourisme Cœur de Maurienne Arvan adressera au client une facture acquittée.

La réservation est établie pour un nombre précis de personnes. Si ce nombre n'est pas atteint, la base de facturation sera celle indiquée sur la réservation.

Article 5- Modifications

Toute modification doit faire l'objet d'un accord avec l'Office de Tourisme. Chaque demande étant traitée de façon personnelle, nous sommes à la disposition de nos clients pour toute adaptation de l'offre ou demande de prestation supplémentaire.

Pour toute modification de notre fait, nous nous engageons à prévenir notre client dans les meilleurs délais.

Toute modification du nombre d'inscrit ne donnera lieu à aucune réduction du devis.

Article 6 – Retards

En cas de retard de la part du groupe, aucun prolongement d'horaire ne sera effectué. Dans le cas d'un retard égal ou supérieur à 45 minutes, l'office de Tourisme Cœur de Maurienne Arvan se réserve le droit d'annuler la visite sans autre compensation.

Dans tous les cas, aucun remboursement ne pourra intervenir quant aux prestations qui n'auraient pu être fournies.

Article 7 – Annulation et frais d'annulation

En cas d'annulation du fait du client, celle-ci devra être notifiée par écrit (courriel ou courrier) et donnera lieu au versement de frais suivants :

- Annulation intervenant plus de 30 jours calendaires, la totalité des sommes versées seront remboursées
- Annulation intervenant entre 30 et 8 jours calendaires, l'acompte de 30% versé lors de la réservation sera conservé par l'OTI Cœur de Maurienne Arvan
- Annulation intervenant moins de 7 jours calendaires avant la prestation, la totalité de la prestation restera due par le client.

Toute annulation du fait de l'Office de Tourisme cœur de Maurienne Arvan, pour une autre cause que la force majeure et dans un délai de 7 jours avant la prestation, donnera lieu au remboursement des sommes versées par le client. Aucune indemnité, ni dédommagement ne pourra être demandé à ce titre.

Article 8- Assurance Annulation

L'office de Tourisme Cœur de Maurienne Arvan attire l'attention du client sur la possibilité de souscrire un contrat d'assurance auprès d'un organisme de son choix, couvrant les conséquences d'une annulation de sa part.

Article 9- Réclamation

Toute réclamation relative à une prestation proposée par l'Office de Tourisme Cœur de Maurienne Arvan devra faire l'objet d'un écrit (courrier ou mail) à l'attention de

Office de Tourisme Cœur de Maurienne Arvan

Madame la directrice

Place de la Cathédrale

73300 Saint Jean de Maurienne

Ou par courriel à l'adresse : direction@montagnicimes.com

Article 10- Responsabilité civile

L'office de Tourisme Cœur de Maurienne Arvan est couvert par une assurance Responsabilité civile auprès de la compagnie PNAS sous le numéro OR204019.

Tarifs applicables au 01 ^{er} janvier 2018		Prix de vente public
Groupe moins de 20 pers	Visite de Saint Jean de Maurienne et/ou de ses principaux bâtiments historique	6 € /personne
Groupe de 20 à 40 personnes	Visite de Saint Jean de Maurienne et/ou de ses principaux bâtiments historique	120 € pour le groupe
Option	Accueil café/ gouter	4 € /personne
Groupe jusqu'à 40 personnes	Visite du Musée des Costumes	4 € /personne
Groupe jusqu'à 25 personnes	Visite du vignoble conservatoire de Saint Julien Montdenis	180 € pour le groupe
Visite Individuelle	Visite de Saint Jean de Maurienne et/ou de ses principaux bâtiments historique/ gourmande...	6€ /personne
Visite individuelle	Visite guidée du Musée des Costumes individuelles	4€ /personne